

Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse
Herausgeber: Aînés
Band: 9 (1979)
Heft: 9

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PRO SENECTUTE

Pour la Vieillesse

SECRÉTARIATS CANTONAUX :

Genève, 3, place de la Taconnerie (022) 21 04 33
Lausanne, 49, rue du Maupas (021) 36 17 21
La Chaux-de-Fonds, 27, rue du Parc (039) 23 20 20
Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71
Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68
Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20
Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53
Sion, 3, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

NEUCHÂTEL EN FÊTE

En 1919, au lendemain de la Première Guerre mondiale, Pro Senectute-Neuchâtel voyait le jour. Son premier président fut le conseiller d'Etat Quartier-la-Tente. Six décennies se sont écoulées depuis lors, qui virent le développement constant des activités et du rayonnement de la Fondation. Neuchâtel s'apprête à fêter cet anniversaire avec éclat, le 22 septembre, et le journal «Aînés» est heureux de s'associer à l'événement.

L'actuel président de Pro Senectute-Neuchâtel, le conseiller d'Etat René Meylan, chef des Départements de l'industrie et de la justice, nous a aimablement fait part de ses réflexions à la veille de la Fête. Rappelons que ce magistrat fit ses débuts politiques en 1960 en entrant au Conseil général de Neuchâtel. L'année suivante il fut appelé à siéger au Grand Conseil et, en 1970, au Conseil d'Etat en remplacement de M. Fritz

Pro Senectute: 60 ans!



Bourquin. Il présida le Gouvernement de 1973 à 1974. Cet ancien avocat qui fut également directeur du «Peuple-La Sentinelle», fut appelé au poste de vice-président du comité de direction de la Fondation pour la Vieillesse Pro Senectute en 1976, poste où il succéda au conseiller d'Etat genevois Willy Donzé. Simultanément, M. Meylan préside depuis 10 ans le comité neuchâtelois de Pro Senectute. Parmi ses préoccupations majeures: le maintien de l'emploi dans un canton particulièrement sensible aux récessions, et le bien-être de la population âgée. Ajoutons que René Meylan est membre de la commission d'experts pour une révision totale de la Constitution fédérale.

«Je suis heureux, nous a-t-il dit, que cette fête ait lieu. Ce 60^e anniversaire revêt une importance certaine à une époque où les gens sont un peu fatigués des bonnes œuvres, notamment de celles en faveur des vieillards. On se demande parfois à quoi riment ces collectes, et ce que Pro Senectute a encore à accomplir. L'important est de montrer qu'on fait autre chose que de distribuer des aides financières. Notre grand but est de permettre aux vieillards de rester installés chez eux, dans leur cadre naturel et ceci grâce à l'intervention des aides à domicile, des repas à domicile, etc. L'ère des services a

succédé à celle de l'aide financière, ce qui décharge quelque peu les budgets. L'aspect matériel est atteint. Nous travaillons à l'aspect humain. Reste à savoir comment réagiront les nouvelles générations...

» Les jeunes doivent savoir qu'ils bénéficieront eux aussi, le jour venu, de ces prestations. Il importe que le dialogue entre générations soit repris.

» Dans le temps, la structure familiale était le support du vieillard, son entourage. L'AVS a été une grande bénédiction en conférant une indépendance à la personne âgée. Mais le vieillard est souvent seul, pas assez malade pour être installé dans un home. S'il est privé d'aide, la Fondation la lui apporte. »

— On entend parfois dire que les riches ne devraient pas toucher l'AVS...

— Du moment que chacun paie la cotisation, la solidarité existe. Les riches payent plus pour toucher moins. C'est le système. Mais des cas de vraie misère subsistent néanmoins. Parfois, la solidarité prend des dimensions réjouissantes. Deux industriels neuchâtelois m'apportent régulièrement un chèque représen-



Fondation

«Pour la Vieillesse»:

Les présidents neuchâtelois

1919-1921: Ed. Quartier-la-Tente, Conseiller d'Etat.

1921-1936: Marc Borel, pasteur, La Chaux-de-Fonds.

1937-1951: Georges Vivien, pasteur.

1951-1967: Henri Pigeon, pasteur. Dès 1921 M. Pigeon est propagandiste, se charge de trouver des souscripteurs, organise des ventes, des collectes.

1967-1970: Fritz Bourquin, conseiller d'Etat.

1970: René Meylan, conseiller d'Etat.

tant leur AVS. Ces sommes sont versées aux œuvres sociales.

— Que dire de l'évolution de la Fondation ?

— J'en ai été l'initiateur. A une époque où tout est remis en question dans les finances, il ne convient pas que Pro Senectute envoie ses protégés en vacances au Kenya par exemple... Nous devons demeurer fidèles aux statuts et aux buts de la Fondation. Il faut justifier devant le Parlement de l'usage fait des fonds publics.

— L'avenir ?

— Il faut développer nos divers services. On en viendra, par exemple, à former

Trois dates importantes

1969: Ouverture du secrétariat de Neuchâtel.

1970: Ouverture du secrétariat de La Chaux-de-Fonds et du Locle (permanence).

1969: Gymnastique. Vacances au Louverain, un événement pour beaucoup de vieillards. Extension des services: aide individuelle, information — coordination, repas à domicile, clubs de loisirs (subvention), atelier-occupation, club de midi.

davantage d'aides au foyer. Cela en vaut la peine sur le plan humain et pour le coût social. On n'empêchera jamais une personne âgée d'être attachée à ses meubles, à ses souvenirs. Tout ce qu'on pourra faire pour lui permettre de rester chez elle sera du bon travail. Certaines techniques permettront d'améliorer encore les choses. La Fondation doit avoir parmi ses buts celui de tout faire pour ne pas parquer les vieillards ensemble. Par ses ressources, elle est forte. Son rôle est d'accomplir des actions de services permettant de maintenir vivantes les cellules âgées.

G.

PRO
SENECTUTE
Pour la Vieillesse



Celle qui fut connue pendant plus de 50 ans sous l'appellation: Fondation Pour la Vieillesse, a dû changer de nom pour ne pas se singulariser des autres membres de sa famille. Depuis janvier 1979, son nom officiel est Pro Senectute.

Le nom a changé. Le but est le même: aider les bénéficiaires AVS les plus démunis sans se substituer aux services sociaux officiels ou aux familles.

La journée cantonale du samedi 22 septembre marque une étape importante: un regard vers l'avant; à soixante ans on est encore plein de force et de projets. Ceux et celles qui ont œuvré au développement de notre institution ont répondu aux besoins urgents du moment mais anticipaient l'avenir. Ils ont aidé financièrement pendant plus de 50 ans les vieillards sans ressource. Simultanément ils collaboraient à la mise sur pied d'une assurance sociale pour la vieillesse, assurance réalisée depuis le 1^{er} janvier 1948 et qui a fait ses preuves. Face aux besoins nouveaux découlant du vieillissement de notre population, ils ont mandaté des travailleurs sociaux pour organiser des services utiles et indispensables aux retraités: **aide, conseil, information, coordination, repas à domicile, clubs de midi, vacances** pour ceux qui ne peuvent plus partir seuls, **gymnastique, natation, ski de fond, ateliers-occupation...**

Si les secours financiers ne sont plus l'unique préoccupation de Pro Senectute,

ils restent importants. En 1978, par exemple, le comité cantonal neuchâtelois a accordé **56 aides** pour faciliter l'achat de: lunettes, prothèses dentaires, combustible... et mandaté par l'Office fédéral des assurances sociales (OFAS), il a fourni **70 moyens auxiliaires**: fauteuils roulants, prothèses de jambes, appareils acoustiques, etc.

Soixante ans ce n'est pas, et de loin, la fin d'une vie active. Ce pourrait devenir le temps de la réflexion et de l'innovation. Tout un programme! Pro Senectute essaie d'orienter son activité dans ce sens.

A travers les clubs de midi, les repas à domicile, les vacances, les activités sportives et autres, ses services donnent aux retraités qui le veulent bien l'occasion d'aider les plus démunis souvent fortement atteints dans leur santé. Si tous les retraités se donnaient la main... que de bonheur ils apporteraient au monde, aux petits comme aux aînés!

Soixante ans, c'est le prétexte à la fête. Une fête préparée par des enfants de Neuchâtel et du Landeron et par les retraités eux-mêmes. Cette participation de l'ensemble du canton permettra de faire mieux connaissance les uns avec les autres. Tous, ensemble, nous rendrons, comme le dit si joliment Marie Mauron **«son printemps»** à la Saint-Martin. Oui, vous avez bien lu **Le printemps de la St-Martin**. «Ce bonheur d'arrière-saison, tranquille et léger, assez chaud à vivre, si doux à parfaire»... (Marie Mauron, *Le Printemps de la St-Martin*).

Merci à ceux qui ont travaillé sans compter pour faire de Pro Senectute un service dynamique et lui ont donné des bases solides. Merci à ceux qui gouvernent et travaillent avec intelligence et cœur à aider de mille manières ceux qui en ont besoin. Merci à tous ceux qui animeront la fête. Nous nous réjouissons de vous rencontrer très, très nombreux.

Pour le comité cantonal
Photini Droz

Programme de la fête du 22 septembre

Hôtel-de-Ville – Temple du Bas – Théâtre et zone piétonne:
dès 8 h. un marché animé offrant des tas, des tas de bonnes choses «maison».

A partir de 9 ou 10 h., au **Temple du Bas**, entrée libre, **animation permanente**: groupe de danse du Landeron:

dir. Michel Zumkehr; groupe champêtre neuchâtelois; Le coup de Joran: chœur d'enfants de l'école primaire; Pro Senectute en images.

Repas chauds, pour les détenteurs de la carte de fête, Fr. 15.—: à 11 h. 30 (1^{er} service); à 13 h. (2^e service).

A l'heure de l'apéritif, allocution du président du comité cantonal, M. René Meylan, conseiller d'Etat.

L'après-midi trois spectacles au **Théâtre**: à 14, 15 et 17 h., Chorale des aînés du Val-de-Travers; Gymnastique, danses 3^e âge; **Henri Dès** et ses musiciens.

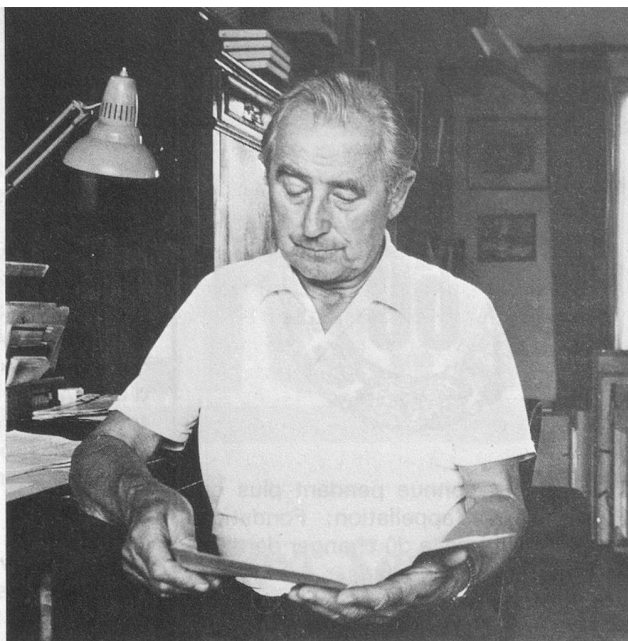
Places non numérotées, entrée Fr. 5.—.

Toute la journée: buvette, restauration sur le pouce, roue des millions, exposition de dessins d'enfants, promenades à cheval ou à dos d'âne pour les enfants et pour eux aussi «l'heure du conte» à ne pas manquer.

Cartes de fête en vente aux secrétariats Pro Senectute, Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.

Vive la fête: Notre fête à tous.

Pro Senectute- Vaud a nommé M. Louis Perrochon membre d'honneur



Est-il encore nécessaire de présenter M. L. Perrochon, tant il compte d'amis dans le canton de Vaud et dans toute la Suisse, tant il est connu par les multiples facettes de ses activités: peintre vaudois de renom, ancien commandant de régiment, organisateur en Suisse de la gymnastique pour personnes âgées?

En 1964, il y a 15 ans déjà, à la demande du pasteur O. Schwitzguebel, alors président du Comité vaudois de Pro Senectute, il mit sur pied les premières leçons de gymnastique à la Cité Val Pausible, à Lausanne. En 1969, il fut chargé d'organiser, à Macolin, des cours sur le plan fédéral. Lorsque la Fédération suisse fut fondée, il en devint tout naturellement le premier président, charge qu'il assumait pendant 3 ans. Cette fédération groupe aujourd'hui 56 000 gymnastes.

N'était-ce pas une juste récompense que de nommer membre d'honneur du Comité vaudois de Pro Senectute, ce pionnier de la gymnastique du 3^e âge auquel on doit tant, en remerciement de son inlassable et fidèle dévouement à la cause des personnes âgées?

Pro Senectute-Vaud a encore procédé aux nominations suivantes:

Le Dr Jean Wertheimer, né en 1934, directeur et médecin-chef de l'Hôpital psychogériatrique de Prilly. Le Dr Wertheimer est privat-docent de l'Université de Lausanne, membre de diverses commissions gérontologiques et auteur de plusieurs publications scientifiques.

Sa rayonnante personnalité et ses vastes connaissances scientifiques permettront au Comité cantonal vaudois de mieux connaître les problèmes du vieillissement, et ainsi de mieux répondre aux véritables besoins des personnes âgées.

Mme Nelly Schwed est l'épouse bien connue du Dr Pierre Schwed, de Lausanne. Sa présence sera particulièrement précieuse au sein du Conseil de direction de Pro Senectute, étant donné ses activités sociales et ses grandes qualités humaines.

Pro Senectute-Vaud félicite:

Mme Judith Fenand de ses vingt ans d'activité auprès des personnes âgées.



Dès 1959, Mme Fenand fit œuvre de pionnière dans le domaine des services à domicile de notre canton.

Lors de la création de notre Service d'aide au foyer en 1961, Mme Fenand fut appelée à prendre la responsabilité d'un secteur de la ville de Lausanne.

Son dynamisme, sa bonne humeur, son sens pratique furent autant de qualités précieuses dans le travail social qui ont fait apprécier Mme Fenand de chacun. Nous la félicitons et lui exprimons les sentiments de reconnaissance de notre Comité vaudois.

M. André Mercoli pour ses 20 ans d'activité comme concierge de la Cité Val Pausible.



Comme on le sait, c'est également à l'initiative de notre ancien président, M. le pasteur O. Schwitzguebel, que fut construit cet immeuble destiné à accueillir des retraités et des personnes âgées. C'était alors une réalisation d'avant-garde offrant de nombreux avantages à ses hôtes.

La tâche d'un concierge d'un tel immeuble exige beaucoup de disponibilité, une présence et un contact humain. Celle de M. Mercoli est si lourde qu'il fut heureux de pouvoir compter sur le dévouement inlassable de sa femme et sur l'aide occasionnelle de ses enfants. Aussi, ce n'est pas seulement les 20 ans d'activité de M. Mercoli, mais les 40 ans de collaboration du couple qui furent fêtés au cours d'une petite réception à l'occasion de laquelle des sentiments de profonde gratitude lui furent adressés.

JEÛNE FÉDÉRAL 1979...

3 jours du 15 au 17.9.79

VOYAGES DE RÊVES...

EN AUTOCAR...

Allemagne - Tessin

Haute-Provence

de Fr.
295.—

à Fr.
380.—



1188 Gimel
Tél. 021/74 35 61

1005 Lausanne
Martigny 15
Tél. 021/22 14 42

Pro Senectute-Vaud prend congé et remercie:

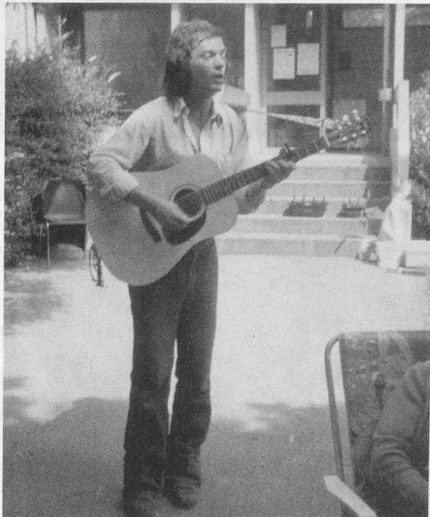
Frédéric Bollmann qui fut pendant 4 ans au service de la Fondation. Il s'occupa plus particulièrement de la mise sur pied des ateliers de création, où les personnes âgées, comme on le sait, exécutent des travaux manuels variés et assura la formation des monitrices responsables de ces ateliers.

M. Bollmann nous quitte pour se mettre au service de l'Eglise. Il sera chargé au Jura bernois de l'animation de la jeunesse qui pourra bénéficier de ses qualités d'organisateur et de son esprit imaginaire.

Nous le félicitons de son choix et lui souhaitons pleine satisfaction dans ses nouvelles activités.

Luc Happersberger. C'est avec regret que notre Comité vaudois se sépare de ce jeune et sympathique collaborateur! Elève de l'Ecole pédagogique et sociale de Lausanne, Luc Happersberger avait été engagé, en février 1976, comme animateur à temps partiel. Il vient d'obtenir son diplôme de fin d'étude, ce dont nous le félicitons vivement.

Luc Happersberger rêve d'horizons nouveaux et part dans les Amériques, guitare à la main! Les voyages forment la jeunesse... cette jeunesse qui est la sienne et qui sut si bien entourer la vieillesse de prévenance et d'affection! Par sa disponibilité, son amabilité, son humeur toujours égale, ses dons artistiques et son enthousiasme, il a été un



animateur apprécié de toutes les personnes en relation avec notre institution. Il aura contribué à en donner une image généreuse.

Comme il l'a si souvent chanté en s'accompagnant de son instrument, nous lui disons, en espérant le retrouver: ce n'est qu'un au-revoir...

A En balade avec Pro Senectute-Jura

Une occasion agréable de se changer les idées et de prendre un grand bol d'air pur!

Pro Senectute-Jura organise, durant les mois de septembre et octobre 1979, plusieurs marches par monts et par vaux; ces marches ont lieu par beau temps sur une distance de 6 à 8 km, sur de bons chemins sans grandes dénivellations. Il est prudent de prévoir des souliers de marche confortables, un chapeau ainsi qu'une protection contre la pluie éventuelle. Organisées au départ de Porrentruy et Delémont ainsi que de Saignelégier si la participation s'avère suffisante, ces marches coûtent entre Fr. 15.— et Fr. 25.—. Ci-joint, nous vous en communiquons la liste.

13.9.79: 1/2 jour: Epiquez — chez le Baron, par le chemin de crête. Départ de Porrentruy 13 h. 15, Delémont 12 h. 50, Saignelégier 13 h. 40.

20.9.79 1/2 jour: La Burgisberg — La Kohlholz — la Combe de Mettemberg — Soyhières. Départ de Porrentruy 13 h. 40, Delémont 13 h. 45, Saignelégier 12 h. 55.

27.9.79 1 jour: Goumois — Soubey en suivant le Doubs. Pause de midi et dîner au Moulin Jeannotat. Départ de Porrentruy 8 h. 10, Delémont 8 h. 10, Saignelégier 9 h.

4.10.79 1/2 jour: Ederswiler — Petite Lucelle par le Banholz et le Ritzgrund. Départ de Porrentruy 13 h. 45, Delémont 13 h. 45, Saignelégier 12 h. 55.

11.10.79 1/2 jour: Dampheux — Les Boulaies — Montignez — Boncourt. Départ de Porrentruy 13 h. 50, Delémont 12 h. 55, Saignelégier 12 h. 55.

18.10.79: si l'une des courses a dû être reportée.

Pour tout renseignement complémentaire, le n° 066/22 30 68 vous renseignera volontiers. Si le temps est incertain, appeler 066/180.

A VAUD

On cherche: musiciens!

Jouez-vous d'un instrument quel qu'il soit?

Vous tous, qui avez fait ou faites encore de la musique, où que vous habitez dans le canton de Vaud, nous vous invitons cordialement à vous faire connaître car nous souhaitons constituer un ensemble instrumental appelé éventuellement à participer à certaines manifestations.

Aucune contrainte ne vous attend sinon celle du plaisir de se rencontrer «en harmonie».

La réfection éventuelle ou la location d'un instrument ainsi que l'achat des partitions seront pris en charge par la Fondation.

Pour tout renseignement et inscription: Pro Senectute-Vaud, Case postale 73, 1000 Lausanne, tél. (021) 36 17 21.

Va et redécouvre ton pays

3^e rendez-vous

Repas aux chandelles au Prieuré de Romainmôtier

A peine les vacances d'été terminées, il est déjà l'heure de penser aux fêtes de fin d'année.

La Commission «Va et redécouvre ton pays» convie les clubs d'ânés, selon une tradition désormais bien établie, à un repas aux chandelles. Après le Château d'Oron, celui du Châteland, c'est le Prieuré de Romainmôtier qui accueillera les ânés dans l'une de ses merveilleuses salles médiévales, ainsi que des plus jeunes désireux de leur tenir compagnie.

Au programme, comme de coutume: apéritif, repas en musique, soirée récréative, avec danse, jeux, concours, etc.

Les dates: les mardis 6 novembre 1979, 11 et 18 décembre 1979.

Renseignements et inscription auprès de Pro Senectute-Vaud, case postale 73, 1000 Lausanne 9, tél. (021) 36 17 21.

Attention! dernier délai le 30 septembre 1979.

YVERDON CLUB DES AÎNÉS ERMITAGE

samedi 8 septembre

Thé-vente

dans ses locaux, 4-Marronniers 32 B, de 10 à 19 h.

Vente d'objets fabriqués dans ses ateliers.

Repas de midi et du soir: raclettes, vol-au-vent, pâtisseries, boissons diverses.

Ambiance sympathique.

Nous attendons tous nos amis...